

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA Jeanne d'Arc - LPO privé Notre-Dame Saint François - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA Jeanne d'Arc - LPO privé Notre-Dame Saint François - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (29565)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA Jeanne d'Arc - LPO privé Notre-Dame Saint François - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (29565)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	55	8

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Français, Anglais, Mathématiques, SES, Economie-Droit, Management, Enseignement technologique et professionnel	Bulletins de première et de terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, autonomie et capacité à s'investir	Avis du conseil de classe de terminale	Important
Savoir-être	Être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels	Engagement citoyen et étude des appréciations des bulletins scolaires	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et motivation pour réussir	Personnalisation du projet de formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centre d'intérêt, engagement citoyen	Activités et centre d'intérêt, engagement citoyen	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un pré classement a été réalisé à partir d'un traitement algorithmique. La commission s'est ensuite répartie les dossiers par catégorie (LP,LT et autres). Tous les dossiers ont été étudiés individuellement pour modifier le pré classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Trop d'établissements ne remplissent pas la fiche avenir avec sérieux. Les appréciations sont des copier-coller des bulletins (quel intérêt ???) et les évaluations des compétences sont disproportionnées et élogieuses par rapport au dossier de l'élève. Beaucoup de candidats rédigent un projet de formation trop stéréotypé et sans y mettre de personnalité.

Signature :

NATHALIE HAMEL,

Chef d'établissement de l'établissement CFA Jeanne
d'Arc - LPO privé Notre-Dame Saint François